

Echos, Echoes, Ecos, Echi n°4

LE BILLET

En réponse à l'horreur vécue deux semaines auparavant, les terrasses de Paris étaient vides le week end de notre troisième réunion du CIG. Mais en même temps, à l'intérieur de ces cafés, la vie battait son plein chez ces jeunes et moins jeunes qui bavardaient, buvaient et riaient. Nulle horreur ne met fin à Éros.

Rue d'Assas aussi, la joie ne manquait pas lors de la nouvelle réunion de travail avec des collègues de France, d'Italie, d'Argentine, du Brésil, de Colombie, d'Australie et d'Espagne. Penser en commun les questions d'École, participer aux cartels du CIG et de la passe, tout ceci tisse des liens entre les collègues du CIG et nous nourrit d'un transfert à la psychanalyse sans lequel il serait impossible d'affronter notre travail et que nous espérons contagieux.

Notre pari est de rendre cette instance de l'École plus proche de ses membres pour qu'on la conçoive non pas comme un travail bureaucratique dont les charges sont à redistribuer tous les deux ans, mais comme quelque chose qui concerne chacun de ceux qui ont demandé leur admission dans l'École, et dans lequel aussi chacun se sente impliqué.

Ce qui est écrit sur le fonctionnement de l'École n'est pas lettre morte, ce n'est pas non plus un livre de liturgie servant à célébrer une cérémonie sacrée. C'est une chose vivante qui obéit à une logique par laquelle Lacan nouait : pratique – théorie – École. Logique qui demande à être vérifiée. C'est pourquoi la question portant sur le « désir de psychanalyse » est si importante, question qui nous convoque tous à la prochaine Rencontre internationale de l'École à Medellín. Une question qui circule entre deux points : extension et intension. C'est à ces deux points que tient la pérennité de la psychanalyse, pérennité qui n'est pas gagnée d'emblée. Comme dit Lacan à Sainte-Anne, « *que ce discours se soutienne, c'est peut-être seulement une phase historique* »

Un pari qui nous amène à rapprocher les deux rives de l'Atlantique. « *Un océan de fausse science* », c'est peut-être *le savoir de l'analyste* »

M^a Luisa de la Oliva, le 17 décembre 2015

SOMMAIRE

Compte rendu de la réunion du CIG des 26 et 27 novembre 2015

Le fonctionnement de la passe et du CIG

Annexes d'Echo 4

Règlement intérieur du CIG modifié en juin 2015

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CIG 2014/2016 des 26 et 27 NOVEMBRE 2015

Rappelons que ce Compte rendu, que nous avons voulu le plus détaillé possible, a pour but de permettre à chaque membre de l'Ecole de suivre le travail du CIG en fonction.

Nous présentons d'abord les points impliquant des décisions pratiques avec certaines expressions en couleur pour faciliter la lecture, puis les débats où il s'agit plutôt d'un travail de réflexion.

Bilan des deux Journées d'Ecole de Buenos Aires et Toulouse, préparatoires à la Rencontre internationale d'Ecole.

Manifestement ces deux journées, l'une américaine, l'autre européenne, ont produit une impression positive sur les participants. Beaucoup de participation, beaucoup d'animation, et à Toulouse une formule un peu nouvelle, faisant sa place aux interventions orales qui a grandement contribué aux échanges.

Le prochain N° de WUNSCH, à paraître en janvier 2016, reprendra l'ensemble des interventions avec en outre, pour les deux Journées, de petits textes de commentaires écrits après coup par les membres du CIG ayant participé.

Invitation par l'EPFCL-France, le 9 avril 2016, des deux AE dernièrement nommés.

Le Conseil d'orientation de l'EPFCL-France décidé d'inviter les deux derniers AE nommés, Camila Vidal et Pedro P. Arevalo et il a souhaité consulter le CIG au sujet de la formule de cette rencontre avec eux. Voici ce qui est ressorti du débat à ce sujet.

Sur le plan pratique, vu que les deux AE, sont de langue espagnole, et que nous ne pouvons pas prévoir une traduction, la proposition du CIG est de leur demander d'envoyer leur texte très à l'avance pour le traduire en français et pouvoir projeter la traduction sur écran pendant qu'ils parlent.

Pour la discussion, Sol Aparicio s'est proposée pour assurer une traduction simultanée. Si besoin était d'autres collègues parlant espagnol pourraient la relayer.

Concernant la formule

Les deux AE feront nécessairement un exposé. Nous n'attendons pas spécialement qu'ils parlent de leur passe personnelle, ils l'ont déjà fait lors de leurs invitations en Amérique latine, respectivement à Buenos Aires et Curitiba, et pour Camila Vidal également à Toulouse,

mais on pourrait leur demander de commencer à amener quelque chose sur le thème de la Rencontre internationale d'Ecole, en juillet à Medellin : "Le désir de psychanalyse".

En effet ce thème peut se décliner de façon diverses : on peut l'interroger dans le discours de l'époque, mais aussi chez l'analysant en cours d'analyse, et également chez l'analyste praticien. Nous aimerions entendre les deux AE sur ce dernier point, s'ils le veulent bien.

Il serait bien par ailleurs de garder quelque chose de l'accent mis à Toulouse sur les échanges un peu improvisés oralement.

Proposition : que quelques collègues du CIG-France et du CO lisent les textes des AE à l'avance, et prévoient quelques interventions orales qui lancent et animent la discussion.

Sol Aparicio, JJ Gorog, Martine Menès, Cathy Barnier, C. Soler se sont dits disponibles pour cette formule.

Préparation du Symposium 2016

Le Symposium se réunira le 13 juillet, la veille de La Rencontre internationale d'Ecole, de 16h à 20h, dans le lieu du RV. Il sera composé statutairement par les membres des trois derniers CIG, des secrétariats de la passe correspondants, et des passeurs qui ont été entendus les cartels de la passe de ces CIG.

La traduction dans les langues du RV sera assurée.

Rappelons que ce Symposium, prévu actuellement tous les quatre ans, a pour but, après expérience faite, de réfléchir ensemble au fonctionnement effectif de nos dispositifs internationaux, d'en faire le bilan, d'en repérer les difficultés éventuelles, voire les améliorations possibles dans le cadre de nos textes.

La périodicité du Symposium

Le CIG a débattu de **la périodicité de ce Symposium**. Il est prévu dans *Les Principes pour une Ecole* tous les quatre ans. Or, nos RV ayant lieu tous les deux ans, avec cette périodicité le Symposium serait désormais toujours en Amérique latine. C'est un inconvénient car à chaque RV les participants les plus nombreux sont ceux du continent où a lieu le RV. Il est donc juste d'alterner.

Il faudrait donc pouvoir alterner la localisation du Symposium. Ce serait le cas s'il avait lieu **tous les deux ans**, comme les Rencontre d'Ecole et comme les Rendez-vous de l'IF. Dans ce cas la composition du Symposium gagnerait à être réduite et ramenée aux **membres des deux derniers** CIG, des secrétariats de la passe correspondants, et des passeurs entendus par ces deux CIG.

Nous proposerons donc au vote en juillet 2016 de remplacer le paragraphe actuel ainsi rédigé :

"Un symposium sur la passe réunira tous les quatre ans, lors d'un RV international, tous les membres des trois derniers CIG et les secrétariats de la passe correspondants. Le prochain symposium aura lieu lors du RV 2016".

Par cet autre :

"Un symposium sur la passe réunira **tous les deux ans**, lors d'un RV international, tous les membres des **deux** derniers CIG, des secrétariats de la passe correspondants, et les passeurs ayant été entendus par les cartels de ces CIG."

Préparation du Symposium

Nous avons arrêté **les premières mesures** nécessaires :

Etablissement de **la liste statutaire des participants**, notamment celle des passeurs qui ont été entendus par un cartel depuis 2010.

Adresser, dès le mois de décembre, **une lettre de sollicitation** aux membres des CIG 2010/2012 et 2012/2014, ainsi qu'aux membres des Secrétariats correspondants pour recueillir leurs propositions sur les points qu'ils voudraient débattre dans ce Symposium.

Adresser, également dès le mois de décembre, **une lettre aux passeurs** concernés, afin qu'ils puissent s'ils le peuvent prévoir leur voyage à Medellin en juillet 2016.

Notre CIG 2014/2016 établira ses propres propositions lors de sa réunion de février 2016. Nous serons alors en mesure d'établir **un ordre du jour**.

L'ordre du jour sera diffusé auprès des intéressés dans le deuxième trimestre 2016, probablement **en mai**, avec une lettre de convocation au Symposium.

WUNSCH N°15

Nous avons prévu d'y faire le recueil des textes des deux Journées d'Ecole de Buenos Aires et Toulouse.

Le CAOÉ y travaille et il **paraîtra en janvier 2016**. Le second numéro de Wunsch incombant à ce CIG est prévu, lui, pour fin 2016.

Préparation de la Rencontre internationale d'Ecole à Medellin.

Les discussions concernant la formule à adopter et son possible renouvellement ont été longues mais nous n'avons pas encore avancé dans les décisions concrètes.

Le thème est déjà fixé, "Le désir de psychanalyse". Il peut se décliner selon qu'on l'aborde au niveau de l'extension, ou dans l'analyse même car on peut le questionner chez l'analysant et chez l'analyste.

Concernant la formule, on a débattu des leçons qui pourraient être tirées de la formule choisie pour la Journée de Toulouse car il s'est avéré que la place faite à l'expression orale, à côté des textes préparés bien sûr, favorisait beaucoup l'animation des échanges et pouvait être propice à parer à l'effet de ritualisation.

Une formule mixte pourrait être essayée, chaque demi-journée de cette Rencontre étant divisée en deux parties, l'une dans la formule classique des exposés, l'autre dans la formule du débat oral à partir de petits textes préalables.

LES DEBATS

Débat sur les propositions d'AME

L'importance des AME pour le dispositif d'Ecole fait unanimité dans le CIG. D'où la nécessité de poursuivre le débat sur leur désignation, non seulement parce que les AME sont éligibles au CIG, mais parce qu'ils désignent les passeurs, dont la passe "dépend" disait Lacan.

Rappel de notre dispositif de nomination des AME : les AME d'un dispositif proposent à leur Commission locale d'agrément les collègues qui leur paraissent susceptibles d'être nommés AME. La commission locale étudie ces propositions, établit la liste des propositions qu'elle accepte après vérification de leur crédibilité et la transmet à la Commission d'agrément internationale (CAI) du CIG, laquelle établit la liste définitive. A chaque étape les propositions doivent être motivées.

Lacan en a donné une définition dès L'acte de fondation, selon laquelle le titre garantissait le sérieux d'une pratique au regard de l'extérieur. Cependant la Proposition sur la passe y change quelque chose, à savoir que le rôle des AME dans la psychanalyse en intension et dans notre Ecole internationale devrait être désormais, à l'égal des capacités cliniques, au premier rang de ce qui fonde les nominations, avec un accent particulier sur la participation régulière aux activités d'Ecole non seulement locales, mais nationales et internationales.

Une question a été soulevée qui sera reprise lors de la prochaine réunion du CIG, concernant la pertinence de limiter aux seuls AME la possibilité de proposer des AME. En effet, dès lors que la nomination engage au-delà de la confiance clinique, la présence active dans l'Ecole, tous les membres d'Ecole sont en position d'en prendre une idée, notamment concernant les collègues avec lesquels ils font cartels.

Débat sur les passeurs.

Beaucoup de considérations diverses ont été avancées, sur la convergence ou les différences entre les témoignages des deux passeurs d'une passe, sur les cas où un cartel est amené à demander qu'un passeur soit retiré de la liste, sur la durée du mandat et le nombre de passes possibles.

Une question avait été posée : celle de savoir si un analyste peut être fondé à désigner comme passeur un de ses analysant qui n'est plus en analyse. Les avis se sont répartis entre deux positions, l'une qui consiste à répondre par la négative, puisque la passe est un moment de virage interne au processus analytique, le passeur doit être en analyse. L'autre qui prend en compte le fait que depuis les formulations de Lacan rien n'a été avancé qui permette d'identifier ce moment de virage de façon suffisamment sûre pour que l'on en conclut qu'un analysant ayant terminé son analyse ne soit pas en capacité d'être passeur, à condition qu'il ne soit pas encore trop éloigné de sa fin d'analyse.

Débat sur les réponses des cartels.

Il concerne à la fois ce qui oriente les décisions, et la façon de transmettre les réponses.

Sur le premier point la question est revenue de savoir si le cartel décide à l'unanimité ou à la majorité. En principe les cartels tablent sur l'unanimité, et c'est l'objet du travail du cartel que de parvenir à une conclusion argumentée et commune à tous ces membres. Mais on sait aussi qu'il y a de fausses unanimités et que, s'il arrive que ce soit le cas, il est préférable de ne rien forcer.

Nous sommes revenus à la question de la transmission au passant des réponses du cartel à partir de l'expérience faite par les premiers cartels de la passe de ce CIG. Le règlement intérieur du CIG, que nous redonnons en Annexe de ce numéro, reste le guide principal.

Au-delà de cette question il en est une autre, très fondamentale, celle de savoir ce que les propos et les travaux des membres des cartels de la passe transmettent à l'ensemble de l'Ecole qui soit favorable à soutenir le désir d'Ecole.

LE FONCTIONNEMENT DE LA PASSE et du CIG.

Le nombre de passeurs. Il s'avère qu'il est plus que suffisant, voire supérieur à ce que nécessite le nombre de passes en cours. A la date du début décembre il y avait 9 passeurs en fonction pour le dispositif France, 4 pour celui d'Espagne, 17 pour celui l'Amérique latine et 3 pour celui d'Italie.

Passes en cours

Cinq passes sont en cours dont deux en Amérique latine

Les passes étudiées

Deux témoignages de passes étaient terminés en fin novembre, ils ont été entendus par un cartel constitué à cette occasion. Aucune nomination d'AE n'a été prononcée.

Calendriers des prochaines réunions du CIG et des cartels de la passe.

Les prochaines réunions auront lieu ;

Les samedi et dimanche 6 et 7 février à Paris.

A partir du mercredi 13 juillet à Medellin

Les jeudi et vendredi 24 et 25 novembre 2016, avant les Journées de l'EPFCL-France prévues les 26 et 27 novembre 2016.

la réunion des CIG sortant et entrant fin 2016 aura lieu à l'occasion de cette dernière réunion du CIG sortant.

En effet ces deux CIG ont conjointement adressé au CRIF la demande suivante, formulée lors de leur réunion de Janvier 2015.

"Nous avons constaté que le CIG sortant s'était réuni à Paris fin nov./début déc. pour ses dernières passes, et qu'il avait du ensuite se réunir à nouveau en janvier avec le nouveau CIG pour la passation des documents et la discussion des problèmes divers rencontrés durant les deux années.

Nous avons conclu qu'il serait bon que les deux CIG puissent se rencontrer fin novembre/ début décembre, lors de la dernière réunion du CIG sortant, ce qui éviterait de multiplier les déplacements dont nous savons le coût.

Pour cela il suffirait de revenir à ce que furent les premières dates des élections internationales qui étaient beaucoup plus tôt, dès la rentrée européenne.

En effet, si les élections internationales (CRIF et CIG) sont lancées début septembre elle peuvent être terminées début novembre.

Notre demande est donc que votre CRIF lance ces élections à cette date en précisant pour les Représentants qui vont les organiser la date finale des résultats, soit début novembre."

La date précise sera à fixer après consultation du CIG antérieur probablement le lundi 28 au matin.

Echos n°4 ANNEXES

Règlement intérieur du CIG modifié en Juin 2015

I. Les instances du dispositif de la passe

1. CIG
2. Secrétariat du CIG
3. CAOÉ
4. Les cartels
5. Les secrétariats locaux de la passe
6. La commission internationale d'agrément des AME

II. Fonctionnement du dispositif de la passe

1. La liste des passeurs
2. Les étapes du fonctionnement
3. La transmission des réponses des cartels
4. Les passeurs

III. Annexe : L'admission des membres de l'Ecole

LES INSTANCES 2014/2016

CIG

10 membres pour le Dispositif français et rattachés :

Sol Aparicio, Cathy Barnier, Anne-Marie Combres, Nadine Cordova Naïtali, Jean-Jacques Gorog, Didier Grais, Marie-José Latour, Martine Menés, Susan Schwartz (Australie)
Colette Soler

2 membres pour Espagne :

M^a Luisa De La Oliva de Castro, Ana Martinez Westerhausen

1 membre pour l'Italie :

Maria Teresa Maiocchi

3 membres pour l'Amérique du Sud

Sonia Alberti (Brésil), Gabriel Lombardi (Argentine), Ricardo Rojas (Colombie),

SECRETARIAT du CIG

SOLER Colette (Europe) LOMBARDI Gabriel (Amérique du sud)

COLLEGE D'ANIMATION ET D'ORIENTATION DE L'ÉCOLE (CAOE) 2014-2016

LOMBARDI Gabriel, MAIOCCHI Maria Teresa, DE LA OLIVA Maria Luisa, SOLER Colette

LES CARTELS

Deux types de cartels, mais tous obéissent au même principe de composition : Chacun comprend un membre d'Espagne, ou d'Italie, un membre d'Amérique du Sud, trois membres français.

1. Les cartels de la passe. Ils statuent sur les passes et sont composés au sein du CIG au cas par cas, selon les passes terminées à étudier, et en fonction des compatibilités linguistiques et des incompatibilités analytiques.

2. Les 3 cartels du CIG. Composés au sein du CIG pour la durée du mandat de ce CIG, par accord mutuel entre tous les membres du CIG, ils travailleront sur certaines des questions cruciales de la psychanalyse soulevées dans le dispositif. Le ou les thèmes choisis par chacun d'entre eux seront communiqués au début de leur fonctionnement.

cartel 1. Sonia Alberti, Nadine Cordova Naïtali, Didier Grais (Plus-un), Ana Martinez, Colette Soler, Susan Schwartz.

Cartel 2. Cathy Barnier (plus-un), Anne-Marie Combres, Gabriel Lombardi, Maria Teresa Maiocchi, Martine Menés.

Cartel 3. Sol Aparicio (plus-un), Maria Luisa De la Oliva, Jean-Jacques Gorog, Marie-José Latour, Ricardo Rojas

Les secrétariats locaux de la passe :

FRANCE

Commission de l'accueil et de la garantie (CAG) pour l'admission des membres et la garantie (passe et AME) : Michel Bousseyrroux , Lydie Grandet, Bernard Nominé, Françoise Josselin, Patricia Zarowsky (Secrétaire)

ESPAGNE

DEL 8

Comisión de Admisión y Garantía : Roser Casalprim, Rithée Cevasco (secrétaire) y M^a Jesús Díaz

ITALIE

FPL- Forum psiconalítico lacanien

CLAG (Commission locale d'admission, accueil et Garantie) du Forum Psicanalitico Lacaniano : Mario Binasco (Secrétaire), Moreno Blascovich, Renato Gerbaudo, Marina Severini

AMERIQUE DU SUD

CIGAL (Comision local de la Garantia para America latina): Vera Pollo (Brésil), Maria Luisa Rodriguez (Brésil) Silvia Migdalek (AL-S), Beatriz Zuluaga (AL-N).

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE LA PASSE

1. La liste des passeurs

Elle est établie dans chaque dispositif par les secrétariats de la passe (voir plus bas § 2) sur proposition des AME du dispositif. Les secrétariats la transmettent au CIG qui tient la liste pour l'ensemble des dispositifs, avec mention de l'analyste et de la date des propositions.

2. Les étapes du fonctionnement du dispositif

Les demandes de passe sont reçues localement par les Secrétariats de la passe qui établissent en outre la liste des passeurs. Cette liste est révisée et mise à jour chaque année par ces mêmes secrétariats.

Le candidat est reçu par un membre du Secrétariat de la passe local, lequel en réfère à son secrétariat qui entérine ou décline la demande. Le secrétaire transmet la réponse de son secrétariat au candidat et lui fait éventuellement tirer ses passeurs. Il prévient le passant que lorsque son témoignage est terminé, il doit en informer le ou la secrétaire. Un passant peut, s'il le juge bon, récuser un passeur et en tirer un autre nom.

Les secrétaires de la passe transmettent aux secrétaires du CIG, au fur et à mesure :

- la liste des demandes de passe.
- la liste des passes effectivement engagées après entretien des candidats avec un membre du secrétariat, avec le nom des deux passeurs, et toutes les informations nécessaires pour l'attribution à un cartel de la passe.
- Le CIG se charge de diriger les passes vers l'un des cartels de la passe en tenant compte des langues et des incompatibilités. Elles sont à évaluer en chaque cas par le CIG. Il conviendrait d'éviter la présence dans le cartel : de l'analyste du passant, de son contrôleur actuel, éventuellement d'un analysant actuel du même analyste, et aussi parfois des personnes trop proches.

3. Transmission des réponses des cartels de la passe

"Le cartel rédige sa réponse à l'adresse du passant sans avoir à la justifier et sous la forme la plus simple. Selon le cas : "le cartel vous a nommé(e) AE" ou "le cartel ne vous a pas nommé(e) AE." Il transmet à cette occasion la liste des membres du cartel qui avait été composé pour cette passe. Sur cette base, chaque cartel aura évidemment à évaluer en fonction des cas particuliers, s'il veut ajouter quelque chose.

La réponse est transmise sans délai.

- Un membre du cartel, choisi par le cartel, transmet oralement la réponse au passant— en présence quand c'est possible ou par téléphone quand les distances ne le permettent pas. Le passant peut à sa demande, s'il le souhaite, rencontrer ensuite un autre membre du cartel.
- La réponse nomination ou non nomination est communiquée pour archivage au secrétariat du CIG et au secrétariat de la passe concerné.

Le secrétariat du CIG (composé des deux secrétaires du CIG) tient le Cahier de toutes ces étapes. Il décide avec les membres du CIG de la composition des cartels pour les diverses passes, et transmet le moment venu la réponse du cartel de la passe avec sa composition, au Secrétaire du dispositif concerné.

- Le CIG transmet l'ensemble de ces règles de fonctionnement aux divers secrétariats locaux.

4. Les passeurs

Les AME de l'EPFCL peuvent proposer des passeurs comme le prévoit le texte des « Principes ». Ils le font au moment qui leur paraît opportun, auprès du secrétariat de la passe de leur dispositif ou du dispositif auquel ils sont rattachés pour d'Ecole. Chaque secrétariat peut aussi s'adresser aux AME du dispositif.

Les secrétariats de la passe font tirer leurs passeurs aux passants sur une liste *de* passeurs comprenant ceux des passeurs qui n'ont pas encore de passe en cours, ou, à défaut, qui en ont le moins.

Les passeurs doivent nécessairement être de la même langue que le passant, ou d'une langue que le passant parle, mais pas nécessairement de leur lieu.

"Le mandat du passeur est limité à trois passes. Si deux ans après sa désignation un passeur n'a pas été tiré au sort, l'AME qui l'a désigné peut ou non renouveler cette désignation."

Il serait aussi nécessaire que les secrétariats de la passe s'assurent que le passant qui tire ses passeurs au sort est prêt à commencer son témoignage sans délai, et qu'ils veillent à ce que le témoignage ne se prolonge pas indéfiniment.

5. La commission internationale d'agrément des AME

La composition de la Commission

La deuxième année de son mandat le CIG compose en son sein la Commission Internationale d'Agrément des AME. Sa composition respecte une certaine proportionnalité par rapport au nombre de membres de l'Ecole en chaque zone. La liste des nouveaux AME est publiée à en juin/juillet de cette deuxième année.

Fonctionnement

Au début de sa prise de fonction, le CIG rappelle aux commissions locales, les tâches qui leur incombent quant aux critères et au recueil des informations sur les AME possibles, notamment dans les zones rattachées à un dispositif.

Les Commissions locales pour la garantie, transmettent à tous moment, leurs propositions d'AME pour leur dispositif.

ANNEXE : L'ADMISSION DES MEMBRES DE L'ECOLE

A) L'articulation entre l'admission au Forum et à l'Ecole

La règle qui consiste à entrer d'abord au Forum, ensuite à l'Ecole paraît devoir être maintenue. Elle doit cependant être appliquée avec tact et dans des cas exceptionnels on peut envisager une admission simultanée au Forum et à l'Ecole.

B) La question des critères a été reprise et a amené les suggestions suivantes :

- Deux entrevues ou une entrevue avec deux personnes ne paraissent pas de trop.
- On tient compte de la participation régulière aux activités du Forum ou du pôle, notamment aux cartels, et éventuellement au Collège clinique auquel le candidat appartient.

Mais la question d'une participation plus large aux activités nationales, telles par exemple que les Journées, doit être prise en compte.

Dès lors que notre École a des dispositifs internationaux, la dimension internationale ne peut être ignorée. Il faut au moins que lors du premier entretien cette dimension soit présentée au candidat qui l'ignorerait afin qu'il sache, avant son deuxième entretien, où il se propose d'entrer.

- Les travaux publiés suite à des Journées, inter-cartels, etc. sont un facteur objectif de l'implication du candidat à prendre en compte.
- La consultation de l'analyste ou du contrôleur ne peut être une obligation. C'est à la Commission de juger si, dans tel ou tel cas, elle peut être opportune.

C) Condition d'admission comme membre de l'École des membres des Forums rattachés au dispositif-France :

La condition générale pour admettre un membre de l'École appartenant à un dispositif rattaché est que l'on connaisse suffisamment sa formation analytique. Sur cette base la CAG fait évidemment des réponses adaptées à chaque cas.

Par ailleurs, si un de ces candidats a fait la passe et n'est pas nommé AE, le cartel qui a écouté son témoignage peut éventuellement proposer son admission comme membre de l'École.